

Prises d'oiseaux migrateurs au Canada pendant les saisons de chasse de 1991, de 1992 et de 1993Hélène Lévesque^a et Brian Collins^a**Introduction**

Le Questionnaire sur les prises (QP) et l'Enquête sur la composition des prises par espèce (ECPE) sont des relevés annuels qui évaluent le nombre d'oiseaux migrateurs abattus par les chasseurs au Canada. Ensemble, ils constituent l'Enquête nationale sur les prises (ENP). Ce cahier de biologie fait rapport sur les prises pour les saisons de chasse suivantes : de septembre 1991 au 10 mars 1992 (« 1991 »), de septembre 1992 au 10 mars 1993 (« 1992 ») et de septembre 1993 au 10 mars 1994 (« 1993 »). Remarquez que les données de 1991 figurant dans ce cahier sont révisées et remplacent les données publiées dans le cahier de biologie n° 204.

Méthodes

Le QP est fondé sur un questionnaire qui demande aux chasseurs de fournir des renseignements sur le nombre, l'endroit et la date de leurs excursions de chasse ainsi que sur le nombre et le type d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier qu'ils ont abattus (pour 9 groupes d'espèces). Le questionnaire a été envoyé, en décembre 1991, 1992 et 1993, à un échantillon de détenteurs de permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier, choisi à partir d'une liste d'acheteurs de permis, pour l'année en cours et les années précédentes. Un rappel a été envoyé aux personnes qui n'avaient pas encore répondu en février de chaque année (1992, 1993 et 1994).

Pour ce qui est de l'ECPE, les chasseurs sont priés d'envoyer, avec les détails de la chasse, une aile de tous les canards abattus et les plumes de la queue de toutes les oies et bernaches abattues. Cela permet de répartir, selon l'espèce, les estimations des prises par groupe du QP. Des enveloppes pour les ailes et les queues ont été envoyées en août de chaque année (1991, 1992 et 1993) aux chasseurs choisis à partir des listes d'acheteurs de permis des années précédentes.

Des enveloppes supplémentaires pour l'ECPE ont été envoyées à la fin décembre de chaque année (1991, 1992 et 1993) aux chasseurs choisis dans la province de Terre-Neuve, comme on le fait depuis 1983. Cet envoi supplémentaire accroît la fiabilité des estimations de la composition des prises par espèce pour la province en assurant un échantillon suffisant d'ailes de canards de mer pris en fin de saison. La tendance récente des estimations des prises par espèce pour cette province ne se compare pas aux

résultats antérieurs à 1983. À Terre-Neuve, la chasse aux guillemots (*Uria* sp.) est légale mais fait l'objet de relevés distincts (Collins *et al.* 1991; Elliot *et al.* 1991).

On a demandé aux chasseurs de l'Est canadien d'envoyer une aile de chaque bécasse abattue. Les résultats de cette collecte d'ailes supplémentaire peuvent être obtenus auprès du Service canadien de la faune, Bureau régional de l'Atlantique, B.P. 6227, Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 1G6 ou au Bureau du Québec, 1141, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5.

Les résultats de l'ENP ne tiennent pas compte des prises illégales, des prises légales sans permis des chasseurs autochtones, ni des oiseaux blessés non récupérés. Cooch *et al.* (1978) fournissent une description détaillée des méthodes d'enquêtes.

Traitement et analyse des données

En 1992, le traitement et l'analyse des données des enquêtes ont été transférés de l'unité centrale à des micro-ordinateurs. Ce transfert a été fait pour réduire les coûts, rationaliser les opérations et mettre à jour les programmes d'analyse.

Les estimations présentées dans ce cahier pour les saisons 1991, 1992 et 1993 ont toutes été calculées en utilisant les mêmes nouveaux programmes d'analyse (écrits en SAS). En outre, toutes les estimations pour 1990 utilisées à des fins de comparaison dans les tableaux 18 à 30 ont été recalculées avec ces programmes de même que les estimations de 1988, 1989 et 1990 du tableau 7.

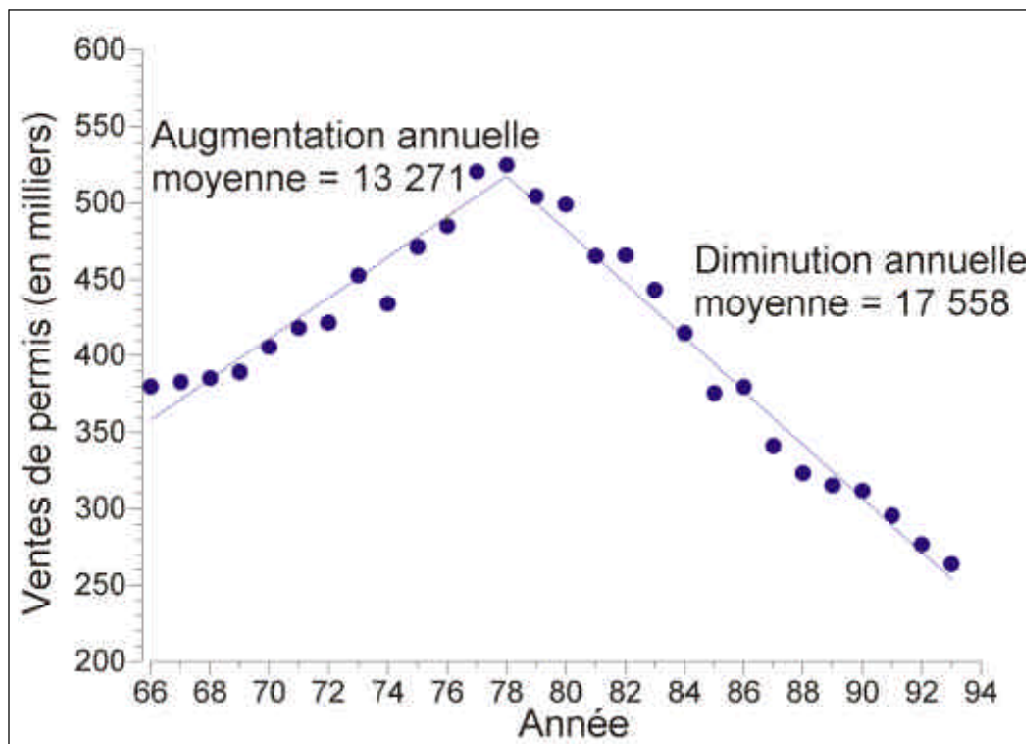
L'utilisation des nouveaux programmes d'analyse de données change légèrement les résultats des estimations des prises des années précédentes publiés dans les cahiers de biologie n° 197 et les cahiers précédents. Plusieurs causes peuvent expliquer ces différences : i) règles décisionnelles différentes pour l'entrée de valeurs manquantes ou l'exclusion d'observations comportant des valeurs manquantes; ii) calculs faits à partir d'algorithmes différents; iii) différences dues à l'arrondissement. Cependant, les différences entre les estimations obtenues avec l'une et l'autre des méthodes d'analyse sont petites, soit généralement moins de 1 %. Pour obtenir plus de détails sur les nouvelles procédures d'estimation, y compris la variance pour l'ENP, consultez Collins (1991).

En ce qui concerne les données de 1991, les différences observées entre les estimations publiées dans le cahier n° 204 et ce cahier résultent de la révision de la méthode prototype d'appariement des fichiers de permis sur la plate-forme du micro-ordinateur. Cette révision de la procédure du traitement des données a permis de déterminer le plus grand nombre possible de chasseurs qui ont renouvelé leur permis. Ainsi, les estimations ont dû être recalculées étant donné que l'importance relative du nombre de ces chasseurs a augmenté

^a Division des populations d'oiseaux migrateurs, SCF, Ottawa, Ontario K1A 0H3.

Figure 1

Ventes totales de permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada, de 1966 à 1993 (fondées sur les talons de permis reçus).



légèrement. Encore une fois, la différence observée entre les estimations obtenues à l'aide des deux méthodes est petite. Les estimations des prises totales de canards ainsi que d'oies et de bernaches ont, par exemple, été révisées à la hausse, soit une augmentation d'environ 1 %. Depuis cette révision, les fonctions de traitement de données sur la nouvelle plate-forme sont considérées comme stabilisées.

Résultats

Depuis 28 ans, le nombre de permis vendus a changé sensiblement (Figure 1). Il faut tenir compte de la baisse des ventes de permis depuis 1978 lorsqu'on utilise des statistiques sur les prises comme indices des tendances des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier et des caractéristiques des prises. Le tableau 1 présente le total des ventes de permis par province. Ce total est tiré du nombre de talons de permis reçus et exclut les talons perdus dans le courrier ou retournés incorrectement par les points de vente. On présume que le nombre de talons perdus est minime.

Les résultats de l'enquête sont résumés selon les 23 mêmes zones géographiques utilisées pour le choix des échantillons de l'enquête (figure 2).

Le tableau 2 présente la répartition des permis vendus en 1991, en 1992 et en 1993 aux détenteurs renouvelant leur permis et aux nouveaux détenteurs ainsi qu'aux résidents et aux non-résidents (non-Canadiens).

Le tableau 3 présente le nombre de chasseurs échantillonnés qui ont répondu au QP en 1991, en 1992 et en 1993. Au tableau 4, on compare ces chiffres à ceux des années précédentes. Les tableaux 5 à 16 présentent les

résultats du QP. Les renseignements sur la chasse en tant qu'activité récréative sont fournis aux tableaux 6 et 15.

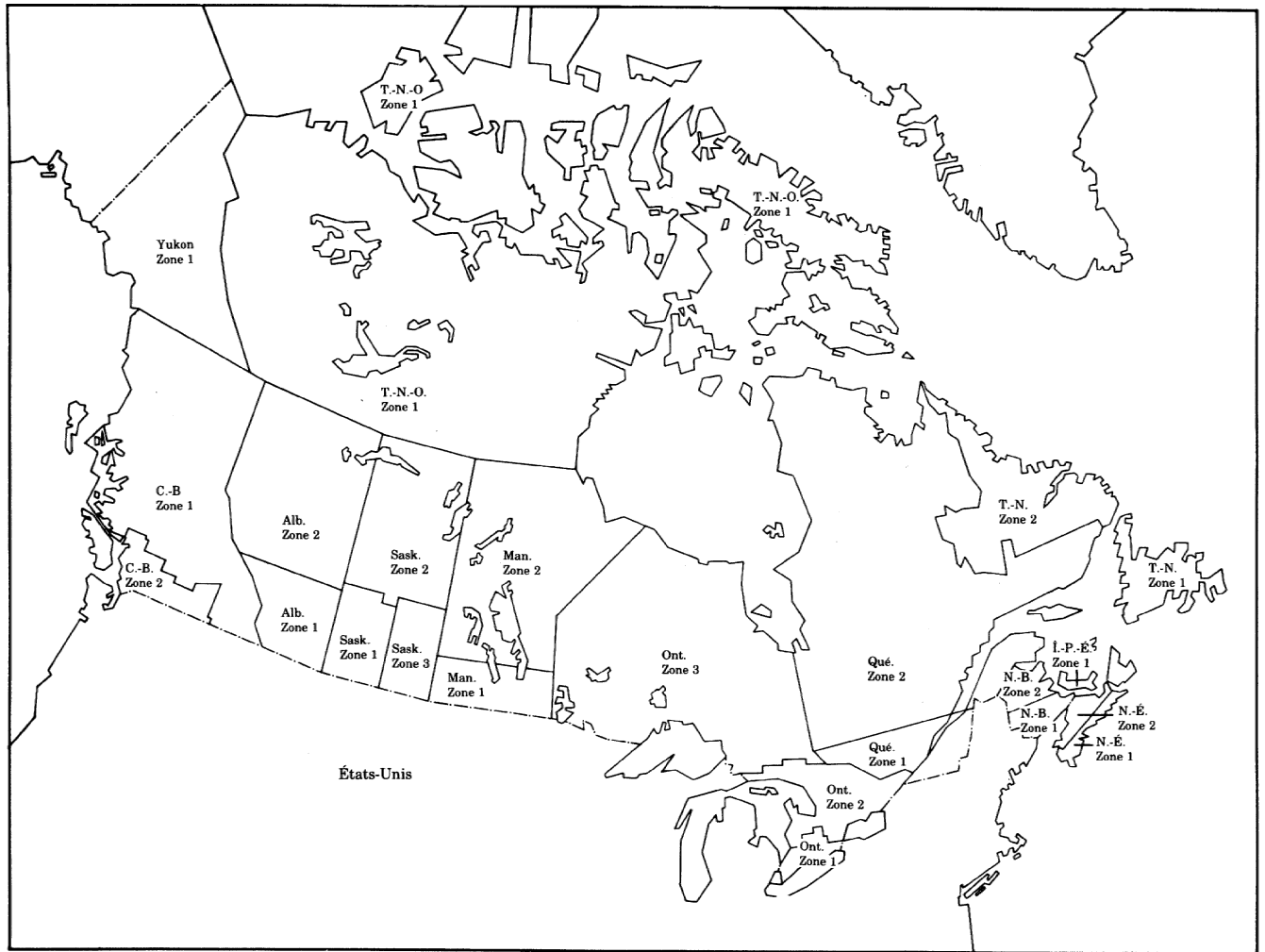
Le tableau 17 indique le nombre de chasseurs échantillonnés qui ont répondu à l'ECPE de 1991, de 1992 et de 1993. Les résultats de ce relevé servent à attribuer à chaque espèce une proportion de l'estimation totale des prises de canards, d'oies et de bernaches. Les prises estimatives de chaque espèce pour les quatre années, selon les données du QP et de l'EPCE, sont résumées pour le Canada au tableau 18 et, par province et par zone, aux tableaux 19 à 30.

Dans certaines régions les Bernaches du Canada sont identifiées suivant le groupe de sous-espèce auquel elles appartiennent en fonction de leur taille. Les tableaux de certaines provinces et territoires font état des prises de Bernaches du Canada de petite et de grande taille, tandis qu'ailleurs, où il était impossible de distinguer les sous-espèces, on fait simplement référence aux Bernaches du Canada. À noter que les Bernaches du Canada de petite et de grande taille venant de différentes régions du pays peuvent correspondre à des sous-populations géographiquement différentes.

Lors du calcul des estimations, on a arrondi les derniers chiffres significatifs à la dernière étape des analyses. Conséquemment, le total arrondi des colonnes n'équivaut pas à la somme des valeurs qui ont été également arrondies.

Figure 2

Zones géographiques utilisées pour le choix d'échantillons en vue du QP et de l'ECPE et pour la présentation de leurs résultats



Ouvrages cités

Collins, B.T., 1991, Estimation procedures for Migratory Bird Harvest surveys, Rapport inédit, Direction des inventaires et de la toxicologie de la faune, Service canadien de la faune.

Collins, B.T., Elliot, R.D., Legris, A., 1991, The Harvest of Common Murres in Newfoundland in 1990-91, Rapport inédit, Direction des inventaires et de la toxicologie de la faune, Service canadien de la faune.

Cooch, F.G., Wendt, S., Smith, G.E.J., Butler, G., 1978, Permis canadiens de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier et enquêtes correspondantes. Pages 8 à 39 dans Boyd, H., Finney, G.H. (réd.), Les chasseurs d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier et la chasse au Canada. Service canadien de la faune, Rep. Serv. 43, 127 p.

Elliot, R.D.; Collins, B.T.; Hayakawa, E.G.; Métras, L. 1991. The harvest of murres in Newfoundland from

1977-78 to 1987-88. Pages 36-44 dans Gaston, A.J. et Elliot, R.D. (réd.). Studies of high-latitude seabirds. 2. Conservation biology of Thick-billed Murres in Northwest Atlantic. Service canadien de la faune. Pub. Hors-série n° 69.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune ou sur ces publications, communiquez avec :

Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
Téléphone : (819) 997-1097
Télécopieur : (819) 997-2756
courriel : cws-scf@ec.gc.ca
Site Web : <http://www.cws-scf.ec.gc.ca>



Plus de 50 p. 100 de papier
recyclé dont 10 p. 100 de
fibres post-consommation.

Publié en vertu de l'autorisation
du ministre de l'Environnement
©Ministre des Travaux publics et des services
gouvernementaux du Canada, 1999
N° de catalogue CW69-9/214F
ISBN 0-662-83942-0
ISSN 0069-0073
